



## Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)

La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO

## LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web [www.ima95.fr](http://www.ima95.fr) ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 . démarrage de la formation entre septembre et novembre.
- ⇒ Entretien de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

La Mention Complémentaire coiffure est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.

Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.

L'ensemble des blocs doit être validé pour obtenir le diplôme.

### Poursuite de formation en :

- BP Coiffure en 2 ans
- BTS Coiffure ou Brevet de Maitrise puis Licences pro

*Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.*

**Référent handica :**

*Handicap.95@cma-idf.fr*

## LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



### IMA Val Parisis

UAI 09511963T

Service des développeurs de l'apprentissage  
par téléphone au 01.34.27.44.80

ou par mail :

[developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr](mailto:developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr)



Ce projet est cofinancé par  
le Fonds Social Européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national «Emploi  
et Inclusion» 2014-2020



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*